



## FICHE TECHNIQUE

### Séjour « Cap sur la Slovénie » 3ème et + Du 03 au 12 août 2026

Une réunion d'information pour les parents et les jeunes est prévue le mardi 23 juin 2026 à 18h à la MJC. La participation est obligatoire pour participer au séjour.

**Départ :** Lundi 03 août, RDV à 6h à la Gare des Glaciers  
1207 route des Pèlerins 74400 Chamonix Mont-Blanc

**Retour :** Mercredi 12 août vers 18h à la Gare des Glaciers

**Transport :** 2 minibus – 9 places

**Lieu d'hébergement :** Séjour itinérant

**Effectif total :** 16 jeunes - encadrés par Simon LAMURE (Responsable Jeunesse et Famille) et 1 animateur Enfance et Jeunesse

#### Hébergement sous tentes

Le matériel collectif de camping (tentes, réchauds, vaisselle...) est prévu par l'organisation.

Chaque participant doit apporter son équipement individuel dans un sac (merci de ne pas apporter de valise) : Le séjour se fera sous tente, durant cet été, les températures seront possiblement fraîches. Merci d'être vigilant et d'apporter le nécessaire contre le froid et contre le soleil (chapeau/casquette, crème solaire et hydratante, lunettes de soleil).

- 1 sac à dos pour la journée (gourde, crème solaire, lunettes de soleil, chapeau ou casquette)
- Tongs (pour les sanitaires entre autres) + baskets et/ou chaussures de rando
- Des vêtements de sport
- Nécessaire de toilette + serviette de toilette + serviette de plage (de préférence facile à sécher)
- Vêtements de pluie et vêtements chauds, vêtements d'été
- Vêtements de rechange (dont sous-vêtements + chaussettes) pour 10 jours
- Un Duvet chaud + tapis de sol de qualité ou matelas
- Lampe de poche
- Sac à linge sale
- 2 maillots de bain
- Des jeux si vous voulez (du moment qu'ils sont peu encombrants)
- 1 coussin (pour la tête pour dormir)

#### Administratif :

- Carte européenne d'assurance maladie
- Autorisation de sortie de territoire
- Carte d'identité ou passeport de l'enfant
- Copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie de territoire

▲ Si un traitement médical est suivi... l'ordonnance de prescription et le traitement doivent être laissés à l'encadrant du séjour avant le départ + une lettre des parents autorisant la MJC à administrer les médicaments.

ATTENTION !!! Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

▲ **TEST D'AISSANCE AQUATIQUE OBLIGATOIRE** à faire passer à votre enfant pour l'inscription sur ce séjour. Si le test a été transmis l'été dernier, veuillez en faire la vérification auprès du secrétariat de la MJC. **Sinon, vous devez appeler le centre sportif Richard BOZON à Chamonix afin de prendre rendez-vous auprès des maîtres-nageurs, le jour du test l'enfant doit-être muni de sa carte d'identité. Il vous sera remis à la fin du test un document signé à rendre avant le départ du séjour. Sans ce document, votre enfant ne pourra pas partir en séjour.**

**Argent et objets précieux (ex : tablettes et ou téléphone) sont sous la responsabilité des jeunes. Un mail vous sera envoyé pour vous informer de l'arrivée des jeunes sur leur lieu d'hébergement, le premier jour.**